

Image not found or type unknown



Remboursement maladie credit perso

Par **Visiteur123736**, le **07/08/2017** à **19:01**

bonjour

J'ai souscrit un prêt perso sur 2 ans en septembre 2016 avec assurance maladie. On ne m'a pas demandé de remplir un questionnaire médical.

En janvier 2017 je fais une rechute de cancer du sein après 10 ans passés. A la signature de ce contrat je n'avais plus aucun traitement depuis 5 ans.

Fin juillet 2017 l'assurance refuse de prendre en charge le prêt et de plus garde les frais d'assurance maladie comme dommages et intérêts.

Puis je avoir un recours vu que je n'ai jamais rempli de questionnaire médical.